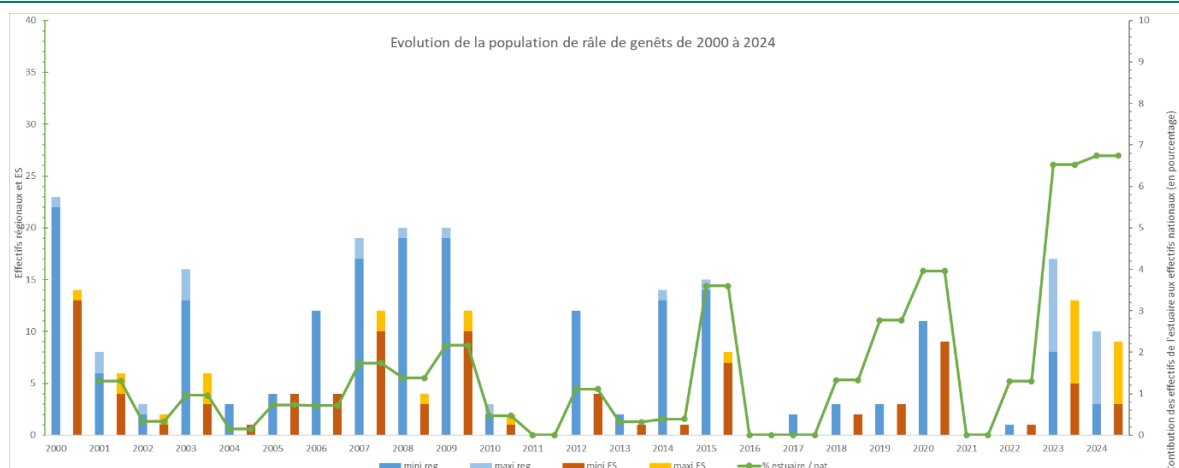


	Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine	2024
Opération	CS16 Suivi de la population de Râle des genêts	
Objectif	En raison de son statut, le râle des genêts est une priorité de conservation. Ce suivi a pour but d'estimer la population de mâles chanteurs sur la RNN de l'estuaire de Seine en parallèle avec l'analyse des pratiques de gestion.	
Méthode	Depuis 1999, à la demande la DREAL Haute-Normandie et de la MDE, le GONm et l'Observatoire avifaune recensent les mâles chanteurs sur le territoire de la réserve. On émet le chant d'un mâle afin de faire réagir les individus présents. Sur chacun des points, espacés d'environ 400 à 500 mètres, trois séries de repasses du chant sont réalisées pendant une période d'écoute de 10 à 15 minutes.	
Résultats	Effectifs En 2024, 5 prospections ont été effectuées par le GONm et la MDE entre le 24 mai et le 02 juillet dans les prairies de la RNN et à leurs abords. Entre 3 et 6 mâles chanteurs ont été détectés sur les prairies subhalophiles et du Hode. Ainsi, un total de 6 exclos d'une surface d'au moins 2 hectares chacun ont été mis en place avec un retard de fauche allant jusqu'au 16 août ou jusqu'au 1^{er} septembre selon les dates d'arrivées des oiseaux. Un rebond d'effectifs est ainsi constaté alors même que le recensement national de 2024 indique une population nationale estimée entre 82 et 98 mâles chanteurs (205-227 en 2020). L'espèce a vu ses effectifs chuter de plus de 97% en 40 ans. Pour rappel, 8 males chanteurs ont été contactés en 2023, 1 mâle en 2022, aucun mâle chanteur n'a été contacté en 2021, 9 mâles chanteurs ont été contactés en 2020, 3 en 2019, 2 en 2018 et 0 en 2017 et 2016. Evolution et représentativité de la population Sur la RNN de l'estuaire de Seine et sa périphérie, sur ces dix dernières années, seules 2015, 2020 et 2023 ont affichés des résultats plutôt positifs (supérieurs à 7), par contre 2016, 2017 et 2021 ont été les plus mauvaises avec aucun individu entendu. Il existe une tendance négative significative sur les effectifs maxima de râles sur la réserve et ses abords entre 1991 et 2024 (Tau de Kendall= - 0,298 ; p=0,030) mais il n'y a pas de tendance observée entre 1999 et 2024 (p=0.275) la population est faible mais stable depuis 20 ans. Les mâles contactés sur la réserve naturelle représentent souvent une part non négligeable de la population régionale, voire la quasi-totalité de la population ces dernières années. La population locale de râle des genêts représente 0 à plus de 6% de la population nationale en fonction des années (6,74%). La régression de cet oiseau est nationale, mais elle a été plus importante en Normandie surtout au début des années 2000. L'année 2000, avec 22 chanteurs, puis les années 2007, 2008, 2009 et 2023 sont les « meilleures années récentes », suivies de 2024, 2015 et 2014 et 2003. Ces dernières années enregistrent des effectifs très faibles pour la Normandie et la totalité des individus sont en général localisés sur la ZPS estuaire et marais de la basse Seine.	



Effectifs (min-max) de l'estuaire de Seine (en orange) comparé aux effectifs régionaux (en bleu) pour le râle des genêts depuis 2000

Caractéristiques habitats

Au niveau national, l'espèce est recensée dans les prairies de fauche des plaines alluviales et d'altitude. La présence d'une hétérogénéité d'habitats est importante. Dans l'estuaire de la Seine, il ressort d'une étude de la MDE, que cet oiseau recherche en priorité la **prairie de fauche mésophile et eutrophe** (prairie maigre de fauche, expression d'une fauche sans pâturage de regain).

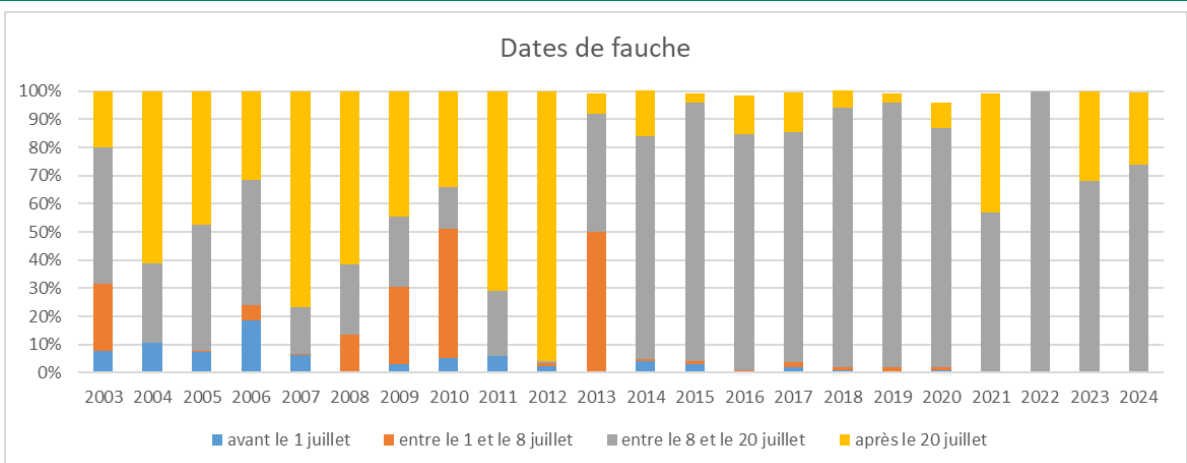
Ce sont des milieux qui possèdent une **strate de végétation haute à son arrivée**. Les jachères sont une alternative intéressante. Le pâturage tel qu'il est pratiqué dans l'estuaire semble peu favorable. Le tableau présente les principales causes de déclin de l'espèce en France avec leur degré d'importance (d'après Noël et al., 2004). **Les causes de raréfaction de l'espèce en Normandie sont probablement identiques.**

Principales causes de déclin du râle des genêts en France

	Importance		
	Critique	Faible	Inconnue
Perte d'habitat			
Intensification de la gestion des prairies			
Destruction des nids par fauche précoce			
Mortalité des jeunes durant la fauche			
Mortalité des adultes durant la fauche			
Mortalité par collision			
Autres facteurs indirects			
Prélèvement par tir et capture			
Prédation			

Pratiques agricoles

En 2013, le 3^{ème} plan de gestion de la réserve naturelle, a imposé une date de fauche des prairies à partir du 8 juillet. Le 4^{ème} plan de gestion de la réserve et une politique globale régionale (DREAL – DDTM – OFB- naturalistes), qui a pour but de protéger les espèces nicheuses prairiales, ont permis la mise en place d'un **exclos de deux hectares lorsque chaque mâle chanteur est détecté**. Cet exclos ne doit **pas être fauché avant le 15 août** pour des animaux détectés avant le 15 juin et **au 31 aout pour ceux détectés après**. Cette année 1 exclos a fait l'objet d'un retard de fauche allant jusqu'au 15 août et 5 autres jusqu'au 31 août, représentant respectivement un **total de 3 et 12 ha de prairies laissées sur pied**. Cette mesure s'applique quel que soit le statut du terrain. En-dehors de ces exclos, **plus de 70 % des fauches ont été effectuées avant le 20 juillet pour 2024, ce qui est en deçà de la moyenne de ces dernières années et semblable à l'année 2023**. L'extrême s'est produit en 2022, année exceptionnellement sèche, où la totalité des prairies ont été fauchées entre le 8 et le 20 juillet.



Evolution des dates de fauche sur les prairies de la réserve naturelle

Cela pose un **vrai problème** pour la nidification du râle des genêts et d'autres espèces prairiales, car **en quelques jours toute la surface enherbée est fauchée et la zone n'est plus favorable** : il n'y a pratiquement plus de zone refuge et la disponibilité alimentaire est très réduite. **Depuis 2013, la proportion de fauche après le 20 juillet a nettement régressé par rapport à la période 2002/2012.** Compte tenu de l'arrivée de plus en plus tardive du râle des genêts dans l'estuaire de la Seine, **les fauches effectuées avant le 20 juillet ne permettent pas le succès de reproduction de l'espèce.** Seule la mise en place d'exclos permet de réduire un peu ce facteur de pression.

Indicateurs 2024

Nombre de soirées de prospection réalisées : 5

Nombre de mâles chanteurs minimum : 3

Nombre de mâles chanteurs maximum : 6

Surface de prairies laissée sur pied jusqu'au 15/08 : 3 ha

Surface de prairies laissée sur pied jusqu'au 01/09 : 12 ha

Nombre de conventions avec les acteurs : 13

Succès reproduction : oui, sur un exclos où deux poussins observés avec l'aide du drone (voir photo ci-contre ©Maison de l'Estuaire).



Commentaires et préconisations

Le **nombre de chanteurs de râle des genêts** présents dans l'estuaire de la Seine certaines années est **encourageant**, mais les effectifs montrent de **fortes variations** interannuelles, l'espèce étant même absente certaines années. **La situation du râle des genêts dans l'estuaire et la vallée de la Seine est très préoccupante.** Elle l'est aussi au niveau national, la régression observée sur le long terme dans l'estuaire et la vallée de la Seine n'est pas simplement liée au site mais aussi à la situation générale de l'espèce en France. L'avenir de cette espèce dans l'estuaire reste très incertain. Surtout quand on sait que les zones situées aux abords immédiats de la RNN sont peut-être appelées à disparaître et que même si le dernier plan de gestion a l'avantage de faire reculer la date des premières fauches au 8 juillet, **un problème se pose puisque la grande majorité des surfaces en herbe sont fauchées en l'espace de quelques jours**, ce qui est catastrophique pour les nicheurs prairiaux. Il faudrait favoriser l'hétérogénéité des dates de fauches, mais que la date minimale de fauche ne soit pas trop précoce. **Le râle des genêts doit rester une des priorités de conservation** de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine. D'autant plus que des **mesures favorables à cette espèce le sont également pour de nombreux nicheurs prairiaux.**

